

Compte rendu de la rencontre du CRT-Jeunes qui s'est tenue le 29 avril 2021 par Internet sur TEAMS.

Présences : Andrée-Anne Gagnon, Julie Boucher, Carl Germain, Christine Gilbert, Laurie Girard, Ginette Tremblay, Isabelle Boivin et Gabrielle Drolet
Absences : Patricia Aubut, Jean-François Boivin et Élisabeth Bergeron

Ordre du jour :

1. Compte rendu de la réunion du 25 mars 2021
2. Organisation scolaire
 - Prévision de la clientèle
 - Maternelle 4 ans
3. Sécurité d'emploi
 - Calcul des effectifs
 - Prêts de service
 - Congés sans traitement
 - Affectation aux programmes particuliers
4. Ententes
 - Heure du midi
 - Coupure de traitement
 - Clause 8-5.05.02 récréation
5. Tutorat
6. Modification d'horaire Antoine-de St-Exupéry
7. Autres sujets
 - École La Carrière
 - Nouveau programme au préscolaire
 - 4 mai 2021

1. COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 25 MARS 2021

Suivis :

Compte rendu du 17 décembre 2020 – 7. Lab-école

La rencontre qui devait avoir lieu avec le syndicat a dû être annulée. Elle a été reportée au 4 mai prochain.

6. Ententes – b) Le Roseau

Le CSS informe les personnes présentes qu'une clause de l'entente a été modifiée. Elle sera présentée au Syndicat prochainement. La phrase suivante sera retirée du procès-verbal : « Il reste seulement à procéder à une vérification au niveau des budgets afin de compléter le tout. »

2. ORGANISATION SCOLAIRE

• Prévision de la clientèle

La dernière lecture de la clientèle a été déposée récemment. Le syndicat questionne le CSS s'il y a des points chauds. Le CSS répond par l'affirmative. Il y a également des transferts

vers d'autres écoles qui sont prévus. Du côté du secondaire, nous ne sommes actuellement pas assez fixés sur le cheminement de certains élèves pour faire une lecture plus précise.

- **Maternelle 4 ans**

Du côté des maternelles 4 ans, il y en a 26 pour 2020-2021. Pour l'an prochain, on en prévoit 28. Il y aura donc 2 ouvertures pour 2021-2022 et elles se retrouveront dans les écoles Ste-Thérèse et Marie-Médiatrice.

3. SÉCURITÉ D'EMPLOI

- **Calcul des effectifs**

Le CSS mentionne que les 36 périodes au champ 1 sont maintenues pour l'an prochain, ce qui favorisera l'utilisation des champs 21. Cependant, ils auront la possibilité de se présenter au bassin d'affectation pour aller se chercher un poste au primaire, si c'est leur volonté. Une note de service sera envoyée sous peu. En ce qui concerne les champs 2 et 3, tous les postes sont pourvus et il n'y a pas d'excédent d'effectifs. Le Syndicat demande quand se fait la prochaine lecture. Le CSS répond le 13 mai pour le secondaire et le 14 mai pour le primaire.

- **Prêts de service**

Beaucoup de directions sont déjà dans la banque de relève et en embauche. Le CSS tentera de savoir avant le bassin d'affectation ceux qui seront nommés officiellement en tant que direction.

- **Congés sans traitement**

Le CSS affirme avoir reçu quelques demandes de prolongation de congé. Les décisions seront prises avant le bassin d'affectation.

- **Affectation aux programmes particuliers**

Une enseignante du préscolaire au programme Montessori quittera prochainement à la retraite. Le Syndicat se demande si ceux qui sont dans les banques vont pouvoir postuler avant d'aller voir à l'externe. Le CSS répond que c'est inclus dans l'entente, et ce, même s'ils ne sont pas dans le même champ. Un appel sera fait à la direction pour s'assurer du respect de celle-ci.

4. ENTENTES (Heure du midi, Coupure de traitement, Clause 8-5.05.02 récréation)

Le Centre de services scolaire propose de reporter ce sujet à une rencontre ultérieure en mentionnant que certains points des ententes seront peut-être réglés lors des négociations en cours actuellement. Le Syndicat est d'accord avec cette proposition.

5. TUTORAT

Le Syndicat mentionne qu'il y a des milieux où les sommes n'ont pas été toutes dépensées. Le CSS précise que des ajustements pourraient être faits puisqu'il serait possible de faire le

tutorat en co-enseignement, considérant que l'élève ne doit pas sortir de sa classe. Est-ce que les montants restants pourront être distribués dans d'autres budgets ou écoles? Le CSS répond que les sommes restantes sont données par bâtisse et qu'il n'y a pas moyen de les transférer. Par contre, c'est le comité de répartition des ressources qui doit prendre cette décision.

6. MODIFICATION D'HORAIRE ANTOINE-DE ST-EXUPÉRY

Ils ont débuté le processus afin de faire la modification d'horaire telle que les écoles Au Millénaire et Médéric-Gravel de La Baie. Lors de la consultation du personnel, ceux-ci ont tous accepté et le changement d'horaire des autobus a également été fait. Les parents, quant à eux, seront consultés au mois de mai.

7. AUTRES SUJETS

a) École La Carrière

Le Syndicat a entendu dire que des rénovations devraient avoir lieu à l'école La Carrière, et ce, à partir de septembre. Les élèves seraient transférés à Charles-Gravel. On se demande si ce sont des rumeurs fondées. M. Carl Germain mentionne également que ça leur a été présenté rapidement lors d'une réunion vendredi dernier et que le personnel de Charles-Gravel aimerait avoir la bonne information. Le CSS répond qu'il ira chercher les renseignements auprès du Service des ressources matérielles et les communiquera aux membres du comité.

b) Nouveau programme au préscolaire

Le Syndicat demande au CSS si la formation pour le nouveau programme au préscolaire sera dispensée aux enseignants cette année ou au début de l'année prochaine. Ces derniers aimeraient d'ailleurs la recevoir le plus tôt possible. Le Centre de services scolaire spécifie que 2 demi-journées sont prévues pour ladite formation. On devrait être plus fixés la semaine prochaine. Les enseignants recevront l'information.

c) 4 mai 2021

Le Syndicat voudrait savoir s'il y a quelque chose de prévu pour les services aux élèves lors de la grève des employés de soutien du 4 mai prochain. On lui répond que la rencontre se fera ce soir pour prendre les décisions qui s'imposent.

Julie Boucher, conseillère syndicale